

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
7 juillet 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 27

Votants 29

**OBJET :**  
**06. CORRESPONDANT**  
**DE LA SÉCURITÉ**  
**ROUTIÈRE.**  
**DÉSIGNATION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 29/07/2020

ID : 059-215904004-20200713-24072020-257-1A3-01



L'an deux mil-vingt, le treize JUILLET à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Etaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme BOUVET Margaret – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** M. TIMLELT Frédéric – M. CAILLIAU Christian **donnant procurations respectives à** Mme LORPHELIN Martine – Mme DI PENTA Anna.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal est invité, dans le cadre de son renouvellement, à procéder à la désignation en son sein d'un correspondant de la sécurité routière, afin de lutter plus efficacement contre celle-ci.

Celui – ci aura pour missions :

- Elaborer le bilan de sécurité routière au niveau communal
- Elaborer un plan de lutte contre l'insécurité routière au niveau communal
- Etre l'interlocuteur privilégié des services de l'état dans le département
- Diffuser les informations qui lui parviennent notamment des services de l'Etat mais également de l'Association des Maires du Nord
- Participer à des stages de formation
- Mettre en œuvre la participation locale (consultation, concertation)
- Animer la commission locale de sécurité routière lorsqu'elle existe voire la créer.

Ce correspondant remplaçant celui désigné précédemment par le conseil municipal élu en 2014, dont les pouvoirs sont expirés en même temps que ceux de cette assemblée ainsi qu'il est prévu par les textes réglementaires.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales, il est procédé au vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Ce même article stipule que « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives contraires ».

Sur proposition du Maire, l'assemblée procède à un vote à main levée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean-Louis DELFLY, correspondant de la sécurité routière. Il a accepté le mandat.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

